

Décision

Générale

colonial

Décision n° 39-452-193 allocation

n° 39-452-193

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 452 du 31/07/1934

Date de publication
21 juillet 1934

Date du numéro
31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Il été accordé à la nommée Fatma Farah, veuve de l'ex-milicien Ahmed Fahieh, mle 44, une allocation, fois payée, de 600 francs, égale à trois mois de solde du de cujus. La dépense est imputable au chapitre 4, article 10, paragraphe 2, du budget de l'exercice 1934.